

MobiliPro

optimisez vos déplacements



Un dispositif d'aide à l'optimisation
des déplacements professionnels

DÉPLACEMENTS

= 2^{ème}

POSTE DE DÉPENSES DANS LE
BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DES STRUCTURES

36%

C'EST LE POIDS DU SECTEUR
DES TRANSPORTS DANS LES
ÉMISSIONS TOTALES DE CO₂
EN FRANCE

21%

C'EST L'AUGMENTATION DE LA
CONSOMMATION D'ÉNERGIE
FINALE DU SECTEUR DES
TRANSPORTS DEPUIS 1990
(1/3 DE LA CONSOMMATION
TOTALE TOUS SECTEURS)

20%

C'EST LA PART DES
VÉHICULES PROFESSIONNELS
DANS LE PARC ROULANT
TOTAL

+de 500

PLANS DE MOBILITÉ LANCÉS
EN PAYS DE LA LOIRE
ET POITOU-CHARENTES

Le dispositif MobiPro

optimisez vos déplacements

Depuis le milieu des années 2000, de nombreux Plans de mobilité ont vu le jour dans les entreprises, les collectivités et les administrations. Néanmoins, le champ d'investigation autour des déplacements professionnels reste trop souvent cantonné à des actions individuelles sans stratégie globale et pluriannuelle.

Dans un contexte budgétaire contraint, agir sur ses déplacements professionnels peut s'avérer judicieux.

Rationalisation du parc, optimisation des consommations, mutation vers les énergies alternatives, transfert modal, évitement..., un panel de nouvelles pratiques émerge peu à peu dans le paysage.

Le dispositif MobiPro a pour objectif d'aider les structures dans l'optimisation de leurs déplacements professionnels :

- en privilégiant la réduction des émissions de CO₂, directement liées à la consommation de carburant ,
- en agissant sur la structuration des flottes captives,
- en favorisant le recours aux nouveaux services à la mobilité.

Le dispositif MobiPro fournit un cadre méthodologique et d'évaluation cohérent tout en permettant aux acteurs de suivre et de valoriser leurs engagements volontaires.

○ ○ ○ Pour qui ?

Les Gestionnaires de flottes captives

Entreprises industrielles ou tertiaires
Artisans, Commerçants
Associations
Collectivités et administrations

Quelle que soit la taille de votre flotte
et le type de véhicules
(vélos, véhicules légers, poids lourds...)

Lorsque vos déplacements sont une
conséquence de votre activité : réunions,
chantiers, services à la personne, SAV,
collecte, maintenance (hors activités
économiques du transport)

Ce dispositif
s'adresse à vous



Les bénéfices attendus

- 1 Des économies réalisées (modalités de gestion, réduction de consommation de carburant...).
- 2 Un suivi de ses déplacements et de son parc amélioré.
- 3 Une valorisation des actions déjà mises en œuvre et la mise en place de nouvelles.
- 4 Une stratégie globale pluriannuelle, s'appuyant sur une démarche structurante et des relais pour aider à progresser.

Pourquoi ?



Le coût de revient de détention d'un véhicule léger ou utilitaire léger revient à 5 000 €/an.

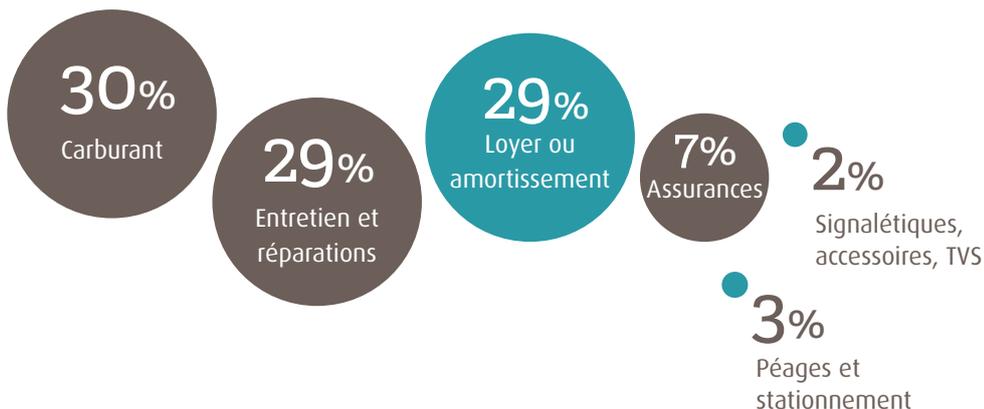
Etude sur les parcs de véhicules des entités publiques et privées en région Pays de la Loire, ADEME 2015



Composantes du coût total de détention (ou TCO)

■ LES COÛTS FIXES

■ LES COÛTS VARIABLES ou coûts d'exploitation



Optimisez vos déplacements professionnels

Fonctionnement du dispositif

*Le relai territorial et l'ADEME
sont à votre disposition tout au
long de ces 4 ÉTAPES pour vous
accompagner dans la démarche.*

1

Préparation
du projet

- Définition du périmètre du projet.
- Constitution d'une équipe projet (identification du chef de projet et des services et personnes sollicités dans la démarche).

2

Réalisation
d'un diagnostic

- Collecte des données nécessaires à un état des lieux initial des déplacements professionnels en termes d'usages, de coûts et d'impacts.
- Evaluation des enjeux par rapport à des indicateurs de performance environnementale, économique voire sociale.

3

Choix
des actions

- Choix d'une stratégie d'actions d'amélioration au sein d'un large vivier de solutions possibles, par rapport aux gains potentiels et aux coûts de mise en œuvre.
- Formalisation d'un plan d'actions pluriannuel et transversal (3 axes) et choix des objectifs associés.

4

Mise en œuvre
et suivi

- Mise en œuvre opérationnelle des actions (lancement, accompagnement, recadrage éventuel).
- Actualisation des données, suivi des indicateurs clés et de la réalisation des objectifs dans le temps.



3 axes

Les **SOLUTIONS** d'optimisation du dispositif Mobil'Pro sont réparties selon **3 GRANDS AXES** d'intervention.

- > Le dispositif rassemble un panel d'une trentaine de solutions déclinées en catégories d'actions.
- > Le plan d'actions participe d'une stratégie globale.
- > La transversalité du plan d'actions est une des clés de réussite d'une démarche d'optimisation.
- > Votre structure définit elle-même son plan d'actions et les objectifs associés.

1 Véhicules



L'axe « **Véhicules** » regroupe les actions qui concernent la politique de renouvellement des véhicules de l'entreprise, l'équipement en véhicules faiblement émetteurs, l'amélioration de la maintenance et le suivi du parc.

2 Conducteurs & Comportements

L'axe « **Conducteurs & comportements** » rassemble les actions relatives à la promotion des bonnes pratiques, aux programmes d'écoconduite et à la prévention du risque routier.



3 Organisation & Management



L'axe « **Organisation & management** » porte sur les actions touchant à l'optimisation des trajets, à la mutualisation des véhicules, au recours aux modes alternatifs au véhicule individuel (et à l'avion), à la promotion des réunions à distance ainsi qu'à l'optimisation plus largement de l'ensemble des déplacements liés à l'activité dans une vision globale et intégrée du « management de la mobilité » (périmètre élargi).

Focus sur le plan d'actions

La boîte à outils MobilPro

optimisez vos déplacements

La boîte à outils MobilPro est mise à disposition des structures souhaitant accéder au dispositif.

Recueil des fiches actions

Axe Organisation & Management
FA 5.6. Promouvoir des mobilités à distance

Identification des actions | **Contexte des performances**

Après et avant l'annonce d'un contrat, il est possible de réaliser des actions de promotion de la mobilité à distance. Ces actions peuvent être réalisées à l'initiative de l'employeur, de l'agent ou de la collectivité. Elles peuvent être réalisées à l'initiative de l'employeur, de l'agent ou de la collectivité. Elles peuvent être réalisées à l'initiative de l'employeur, de l'agent ou de la collectivité.

Contexte et réglementation

MobilPro est un dispositif d'aide à la décision. Son rôle est d'aider les acteurs de la mobilité à distance à prendre des décisions éclairées. Il ne remplace pas le jugement de l'acteur. Il est basé sur des données et des modèles de calcul. Il est basé sur des données et des modèles de calcul. Il est basé sur des données et des modèles de calcul.

Synthèse des solutions

MobilPro propose des solutions de mobilité à distance. Ces solutions sont basées sur des données et des modèles de calcul. Elles sont basées sur des données et des modèles de calcul. Elles sont basées sur des données et des modèles de calcul.

Un recueil de fiches actions fournissant une aide à la décision facilitant la définition et la mise en œuvre du plan d'actions.

Il présente de façon détaillée une trentaine de solutions d'optimisation réparties dans les 3 axes :

- Véhicules
- Conducteurs
- Organisation



MobilPro

2.1. Description des outils

Le tableau de bord est le point de départ de la démarche. Il permet de visualiser les données de la collectivité et de la collectivité. Il permet de visualiser les données de la collectivité et de la collectivité.

Le tableau de bord est le point de départ de la démarche. Il permet de visualiser les données de la collectivité et de la collectivité. Il permet de visualiser les données de la collectivité et de la collectivité.

Le tableau de bord est le point de départ de la démarche. Il permet de visualiser les données de la collectivité et de la collectivité. Il permet de visualiser les données de la collectivité et de la collectivité.

Le guide général de la démarche, explicitant la mise en œuvre et présentant le fonctionnement du tableur.

MobilPro

Tableau de bord

Indicateur	Unité	Valeur	Objectif	Statut
Nombre de véhicules	Nombre	100	100	OK
Nombre de conducteurs	Nombre	200	200	OK
Nombre de déplacements	Nombre	500	500	OK
Coût des déplacements	€	10000	10000	OK
Émissions de CO2	kg	1000	1000	OK

Tableau de bord

Indicateur	Unité	Valeur	Objectif	Statut
Nombre de véhicules	Nombre	100	100	OK
Nombre de conducteurs	Nombre	200	200	OK
Nombre de déplacements	Nombre	500	500	OK
Coût des déplacements	€	10000	10000	OK
Émissions de CO2	kg	1000	1000	OK

Le tableau MobilPro, outil central de la démarche qui permet de renseigner son plan d'actions et suivre la démarche dans le temps.



Communauté d'agglomération
du Grand Angoulême



Céline RIBEYRE

Service mobilité et développement durable

25 Boulevard Besson Bey

16023 Angoulême Cedex

05 45 93 08 26

c.ribeyre@grandangouleme.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Direction Régionale de l'ADEME

Jean-Philippe ESTRADE

Transport mobilité - Urbanisme - Approche
Territoriale Climat Énergie ADEME Poitou-Charentes
60, rue Jean Jaurès - 86011 POITIERS

05 49 50 20 35

jean-philippe.estrade@ademe.fr



MobiliPro
optimisez vos déplacements



La démarche Mobil'Pro a vu le jour en 2012 dans le cadre d'une expérimentation menée par le Grand Angoulême afin de structurer et de mettre en œuvre une démarche de management des déplacements professionnels sur son territoire. L'agglomération s'est appuyée sur le bureau d'études Greenovia. L'opération a été réalisée dans le cadre du projet européen Climatlantic, avec le concours financier de l'ADEME et de l'Union Européenne.